Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La promotion économique vaudoise en 1999

La promotion économique vaudoise présente un bilan positif pour 1999. Les résultats obtenus par les efforts du Service de l'économie et du tourisme (SET) du Département de l'économie, du Conseil pour le développement économique du Canton de Vaud (DEV) et des associations régionales groupées au sein de la Coordination pour le développement économique vaudois (CODEV) s'avèrent réjouissants tant dans les domaines de la promotion économique endogène qu'exogène.

L'objectif de favoriser le développement du tissu économique du Canton a été atteint.

La promotion économique exogène - visant essentiellement à encourager l'établissement d'entreprises étrangères - a permis l'implantation de 40 nouvelles entreprises, générant 269 emplois à court terme et 643 emplois à moyen terme. 456 dossiers sont actuellement ouverts, dont 309 auprès du DEV. Les moyens financiers engagés par l'Etat - y compris ceux relatifs aux pôles de développement - ont été de 1,38 mios.

La promotion économique endogène - tendant à soutenir le tissu existant et faisant dorénavant l'objet d'une loi cantonale - a permis le maintien ou la création de 488 emplois. 349 dossiers ont été traités et 127 entreprises soutenues financièrement par le SET.

En détail, pour le soutien aux entreprises, les financements de l'Etat à fonds perdus se sont élevés à 1,39 mios et les cautionnements à 5,83 mios, générant des investissements de 33,88 mios. En ce qui concerne l'aide aux régions, les financements à fonds perdus ont été de 350'000 francs et les prêts au titre de la loi sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM) ainsi qu'au titre de la loi sur le développement régional (LDR) de 5,9 mios, pour des investissements générés de 49,5 mios. Divers organismes et associations ont bénéficié

de financements à fonds perdus de 2,1 mios.

Enfin, le tourisme s'est vu accorder des prêts pour infrastructures de 3,1 mios, des financements à fonds perdus de 650'000 francs et des subventions pour l'hôtellerie de 286'800 francs, avec des investissements générés de 59,3 mios.

Au total, les engagements de l'Etat se sont montés à 14,8 mios, dont 2,7 mios à fonds perdus, ayant généré des investissements pour 142,7 mios. Relevons à ce sujet le soutien apporté non seulement par le Département de l'économie mais également par d'autres Départements, notamment celui des Finances.

Sur un plan plus général, signalons que le nombre d'entreprises vaudoisesa passé de 36'676 en 1998 à 37'140 en 1999.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mai 2000

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316'60'10 - Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316'63'99 - Philippe Petitpierre, président du Conseil pour le développement économique du Canton de Vaud, 021/925'87'02